



Cible 6

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

INTITULÉ COMPLET DE LA CIBLE

“ Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau de l'Organisation des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies. ”

Science et Coopération

« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat ». C'est en ces termes que Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations Unies, s'était exprimé lors de son discours à l'Assemblée générale de l'ONU, le 24 Septembre 2001, soulignant par la nécessité impérieuse de travailler conjointement sur tous les champs, fussent-ils opérationnels ou de l'ordre du partage des savoirs.

Avant la pandémie mondiale, la croissance économique mondiale a permis des avancées des ODD, mais on constate le creusement des inégalités, notamment dans l'accès aux ressources scientifiques et technologiques. Aux inégalités Nord-Sud s'ajoutent aussi des disparités de développement entre les Suds, les régions et les territoires.

Comment éviter ces décrochages à l'heure où les instances internationales nous enjoignent à penser le développement au-delà du temps court et des intérêts particuliers ? La cible 6 de l'ODD 17 pourrait apporter un élément de réponse par l'attention portée à la coopération en tant que dynamique d'intégration et de

renforcement de l'accès à la science, la technologie et à l'innovation, les pays et les territoires. Qu'elle soit multilatérale, triangulaire, transfrontalière, locale ou décentralisée, la coopération permet d'envisager le développement comme un outil de co-construction multipartite. Institutions internationales, Etats, instituts de recherches, associations, entreprises, chaque type de structure peut contribuer à l'accélération des initiatives de partenariats dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

D'autant qu'a été créé le Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable (Forum STI). Le Forum sur la science, la technologie et l'innovation fait partie du Mécanisme de facilitation des technologies, établi par le Programme d'action d'Addis-Abeba puis lancé par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin d'appuyer la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le Forum est organisé par l'Équipe spéciale inter-institutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation au service des objectifs du développement durable et est soutenu par un groupe de 10 hauts représentants



Une application mobile permet d'aider les éleveurs kényans à lutter contre la sécheresse | ITU/Trans.Lieu (2018).



ODD17 - PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

nommés par le Secrétaire général de l'ONU et issus du secteur privé, de la communauté scientifique et de la société civile²².

Citons aussi le partenariat inter-académies (IAP) qui réunit trois réseaux préexistants d'académies des sciences, de médecine et d'ingénierie, à savoir l'IAP, réseau mondial des académies des sciences, l'InterAcademy Medical Panel (IAMP) et l'InterAcademy Council (IAC).

PROJET « ARABPAT » :

UNE PLATEFORME FACILITANT LA CIRCULATION

DES BREVETS DANS LES PAYS DU SUD

Mis au point grâce au soutien de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et de l'Office Européen des brevets (OEB), la plateforme ARABPAT est un projet coopératif destiné à faciliter la production, la publication et l'échange d'informations relatives aux brevets en arabe, anglais et français entre les offices des brevets des pays arabes pour appuyer l'innovation dans cette région. Cette plate-forme de diffusion de l'information en matière de brevets est ouverte aux offices de propriété industrielle des pays arabes qui souhaitent contribuer à une diffusion plus large de l'innovation et au partage de connaissances dans la région.

LE « GROUPEMENT D'ACCÈS

AUX TECHNOLOGIES CONTRE LA COVID-19 »

DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

Le Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19 (C-TAP) est une initiative ayant pour objectif de rendre accessibles à tous les traitements, vaccins, tests et autres technologies de lutte contre la COVID-19. Ce programme s'appuie sur des données provenant de mécanismes existants, tels que la Medecines Patent Pool (MPP) et le Partenariat d'Accès aux Technologies, de la Banque de technologie des Nations unies. Il offre un point d'entrée pour que la communauté internationale mette en commun le savoir scientifique, les données et la propriété intellectuelle. Il ambitionne d'accélérer la découverte de vaccins, de médicaments et d'autres technologies grâce à la recherche scientifique en libre accès, et à destination prioritaire des pays les moins avancés.



<https://www.who.int/initiatives/covid-19-technology-access-pool>

L'importance de l'accès aux données scientifiques

Nous comprenons alors, par exemple, pourquoi la lutte contre les fractures technologiques doit être menée sur un front commun : s'assurer que tous les acteurs, à toutes les échelles, puisse avoir accès à des mêmes outils de qualité (informatique, numérique, internet) permettrait de créer un langage commun qui faciliterait la coopération et l'innovation dans un ensemble de domaines : santé, éducation, environnement, accès à l'information ou à certains services, qu'ils soient financiers (e-banking), commerciaux (e-commerce), ou relatifs au stockage de données (cloud computing)... L'OCDE a publié en 2017 un rapport complet sur les données nécessaires au développement pour 2030, en préconisant un système et d'une base de données, comme le Soutien public total au développement durable (SPTDD), instrument de mesure qui prend systématiquement en compte l'ensemble des apports internationaux de ressources financières pour le développement à destination des pays en développement, ainsi qu'un plus large éventail d'acteurs, afin de renforcer la transparence. Les Nations Unies ont identifié les « mégadonnées » nécessaires à l'Agenda 2030.

Ainsi, travailler à la bonne articulation des acteurs et mécanismes revient à s'assurer que les solutions proposées répondent tant aux enjeux qu'aux cadres normatifs et juridiques correspondant aux échelles de mise en œuvre des programmes. Le renforcement de structures de coopération dans divers secteurs (OMC, OMS, OMI, AIEA...) semble être une stratégie adaptée si nous souhaitons voir advenir un monde dans lequel notre modèle de développement puise l'essentiel de sa force dans la mise en place de partenariats multiscales et multisectoriels.

DES MOOCS POUR RENFORCER

LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES,

PAR LE ORANGE DIGITAL CENTER ET LA GIZ

La digitalisation de l'information et du travail entraîne une valorisation croissante des compétences liées au numérique. Dans le cadre d'une coopération avec plusieurs pays d'Afrique, Orange Digital Center et la GIZ (Agence de Coopération Allemande pour le Développement) proposent ainsi des cours en ligne pour former les étudiants ou jeunes diplômés à ce domaine clé, en vue de leur intégration prochaine dans le marché du travail. En plus de ces formations, des rencontres en ligne sont également organisées avec des experts du monde entier afin de suivre les dernières actualités technologiques.



<https://www.tekiano.com/2020/12/05/orange-digital-center-et-la-giz-propulsent-les-talents-numeriques/>

22. 2020-2030 : une décennie pour assurer l'avènement d'une Afrique transformée et prospère grâce au Programme 2030 et à l'Agenda 2063.